



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

INFO
RAPIDE



**5 BONNES
RAISONS
D'ADHÉRER
À LA CFDT**

- Pour ne plus être seul sur son lieu de travail.
- Pour être informé sur ses droits.
- Pour être conseillé sur le plan professionnel et juridique.
- Pour être soutenu par la CFDT et soutenir la CFDT.
- Parce que le orange vous va si bien !

> n°15

À Bayonne le 03 juin 2018.

Compte rendu du CHSCT du 12 juin

Vous trouverez ci-joint le 2^{ème} compte rendu du CHSCT de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Nous vous rappelons l'importance de cette instance au sein de notre collectivité.

Nombre de métiers sont impactés par la pénibilité mais le spectre de nos interventions est bien plus large.

Bonne lecture.

Les membres CHSCT CFDT

Jean-Philippe Lartigau

Christine Laquet-Fiau

Mikel Outeiral

Gilles Barry

Question 1- Approbation de PV du CHSCT du 27 février 2018.

Rien à signaler

Question 2- Désignation du secrétaire du collège des représentants du personnel.

Suite à l'indisponibilité de Monsieur Hervé Roussel (CGT), désigné en février comme secrétaire, **Monsieur Jean-Philippe Lartigau (CFDT)** se présente à ce poste, après concertation avec les autres Organisations Syndicales.

Pas d'opposition de la part des Représentants du Personnels et des élus.

Questions 3 - Validation du règlement Santé, Sécurité au Travail de la CAPB.

Une mise en forme plus claire est demandée avec une identification des articles concernant les Assistants de Prévention (AP).

Une harmonisation de l'article 23 – Missions de l'Assistant de Prévention avec l'article 4 – Missions de l'Assistant de Prévention de la lettre de cadrage des AP vu au point 4 suivant.

Questions 4 - Lettre de cadrage portant désignation d'un assistant de prévention.

Prise en compte de la remarque ci-dessus.

Les derniers Assistants de Prévention sont en cours d'identification et les Organisations Syndicales rappellent la nécessité de bien former ces AP. Cela est prévu dans la lettre de cadrage.

Questions 5 - Présentation du rapport annuel de santé au travail 2017.

Avec la constitution de la CAPB en 2017 plusieurs organismes sont actifs sur cette thématique.

On retrouve donc :

- Les services médecine du travail du CDG 64
- Le service Social du CDG 64
- L'association ISCIPA, assistance sociale sur CBA.

A la vue de la multiplicité des acteurs les Représentants du Personnels de la CFDT demandent à ce que les agents soient informés sur les services à leur disposition et le moyen de les mobiliser ou interpellier.

Il faut rappeler entre autre que la demande de rendez-vous peut être faite sans que la voie hiérarchique soit au courant.

Un effort sur l'affichage et l'information doit être fait de la part de l'administration.

Les questions sur la vaccination des agents avec des emplois à risques (PCVD et ELMN essentiellement) sont importantes. Une information particulière et récurrente doit être faite auprès de ces personnels.

Questions 6 - Bilan absentéisme 2016 du pôle Côte Basque Adour comme modèle pour la CAPB.

Une présentation succincte de ce document est faite et permet de mettre en évidence le travail fait sur CBA au cours de ces 7 dernières années avec la DRH et les représentants du personnel.

Tous les présents valident l'extension de ce modèle à la CAPB.

Pour La CFDT la GPEC est un outil pour faire reculer l'absentéisme, elle devient indispensable à l'échelle de la CAPB.

Question 7 - Démarche globale de prévention DGA Prévention, Collecte et Valorisation des Déchets (PCVD).

La DGA PCVD est celle qui concentre le plus grand nombre d'accidents de travail et de nombre de jours d'arrêt. Les effectifs sont aussi le plus importants de la CAPB. Depuis 2015 un travail sur cette problématique a été initié. Le DGA souhaite poursuivre cette démarche avec l'appui de différents services extérieurs, CDG 64 entre autre.

Des ateliers avec la participation des agents seront organisés pour élaborer cette politique de prévention, les RP seront attentifs à leur association.

Les représentants du personnel ont rappelé que la diversité des pratiques et des métiers liés à la création de la CAPB impose un travail exhaustif et appuient donc la démarche. Ils rappellent aussi que cette problématique doit être faite en concertation avec la démarche portant sur l'aménagement du temps de travail (question récurrente sur le FINI/PARTI). Les travaux du CHSCT sur le pôle CBA ces trois dernières années doivent aussi être pris en compte pour accompagner la démarche (déchetteries et service collecte en particulier). La GPEC entre bien dans cette démarche aussi l'ensemble des personnes présentes en est conscient.

Le principe de cette démarche est soutenu par l'ensemble des présents.

Question 8 - Présentation du projet d'accompagnement dans la mise en œuvre du nouvel outil d'évaluation des risques de la CAPB.

Une nouvelle collègue renforce la direction Qualité de Vie au travail comme Conseillère de Prévention. Un nouvel outil va être déployer afin de remplir nos obligations légales (Evaluation des risques,

Document Unique (DU), ... plan d'actions).

Cela impose une formation des agents, dans toutes les directions, en charge de ce travail, les AP en particulier. Un important travail de recensement et de collecte d'informations va suivre et imposer que les personnels y consacrent le temps nécessaire. Les RP seront attentifs à la bonne mise en œuvre de ces outils et de la démarche, à l'image de l'expérience du pôle CBA où un suivi des DU était fait annuellement.

L'outil préconisé, issu de notre assureur, permettra à la CAPB de rester 'propriétaire' des données qui seront collectées. Ainsi en cas de changement de logiciel le travail fait devrait être pérennisé.

L'ensemble des présents appuie la démarche initiée.

9 - Questions diverses CFDT :

- Un rappel sur l'ambiance actuel dans l'ensemble des directions est fait. Il est aussi rappelé que les élus et les citoyens éprouvent aussi des difficultés vis-à-vis du fonctionnement de la nouvelle administration ; éloignement des élus, temps de réponse aux questions ...
- Flou et incertitudes sur les démarches administratives, différentes selon les pôles et les DGA.
- Lenteur dans le traitement des actes administratifs et des flux des demandes internes.
- Les registres de sécurité sont toujours peu accessibles aux agents, plus par manque d'information que de leur absence.
- Quid d'un registre numérique dans le guichet unique : Réponse ce n'est pas encore prévu dans la nouvelle plate-forme de la CAPB...
- Rappel sur la nécessité de formation des managers : Réponse une première session a déjà eu lieu et d'autres sont à venir. Communiquer sur cela serait bienvenu.
- Quid sur les retours des entretiens professionnels : Réponse ils sont en cours de finalisation avec le décalage de cette année, les retours se feront par voie orale et non écrite cette année.

Syndicalement.

La section syndicale de la CFDT – CAPB

N'hésitez pas à nous informer ou nous transmettre vos remarques. Si vous souhaitez une heure d'info syndicale (HMI) ou si vous souhaitez vous syndiquer à la section syndicale de la CFDT...Contactez-nous !

Section Syndicale CFDT - Communauté d'Agglomération Pays Basque

15, Avenue Foch - 64100 Bayonne.

Mail > cfdt.capb@gmail.com

Tel : 05 59 25 37 14

Facebook : Cfdt Pays Basque Agglomération CAPB

www.cfdtcapb.fr